

MUR DE BARREZ

Réunion du Conseil Municipal du 25 Février 2011 à 20h30

DELIBERATIONS

1) Choix du maître d'œuvre et plan de financement travaux Chemin de randonnée reliant Brommes à la Salesse et Maisonneuve

Monsieur Le Maire expose au Conseil municipal, que ce chemin nécessite des travaux d'aménagement importants. Suite à la consultation de 3 entreprises, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir la proposition de l'entreprise CHASSANG, l'offre la plus avantageuse et s'engage à inscrire au budget les crédits nécessaires.

2) Aménagement carrefour ancienne école de Brommes

Dans le cadre de l'ATESAT, Mr Le Maire présente au Conseil Municipal, la proposition relative de Mr Fabre (agent à la DDT) de la modification du carrefour ancienne école de Brommes pour améliorer la visibilité qui conditionne plus de sécurité pour les véhicules. Pour effectuer ces travaux, l'achat de terrains à différents propriétaires est nécessaire.

3) Choix de l'architecte construction salle des associations à Brommes

Après consultation de trois architectes pour la construction d'une salle des associations à Brommes, le Conseil Municipal décide de retenir le cabinet Delmas à Saint-Amans-des-Côtes autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre.

4) Travaux aménagement esplanade du Château

Dans le cadre des Sentiers de l'Imaginaire, Mr Causse (architecte des Bâtiments de France) propose un habillage du château d'eau sur l'esplanade du château. Une aide notamment de fonds européens sera demandée. Il serait nécessaire de contacter les représentants de Véolia pour leur présenter le projet et solliciter éventuellement une participation. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accorde la poursuite du projet.

5) Nouveau droit de place

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer un droit de place annuel pour l'occupation du domaine public par certains commerçants et établissements publics.

6) Modifications des statuts de la Communauté de Communes du Carladez

Monsieur le Maire expose qu'il convient de modifier les statuts de la Communauté de Communes du Carladez, elle doit avoir les compétences pour construire une Maison Pluridisciplinaire de Santé, une caserne de gendarmerie, un atelier relais de transformation sur la commune de Brommat. Il convient également, d'une part de définir plus précisément le rôle de l'Office de Tourisme et d'autre part, de supprimer la gestion, l'entretien et l'aménagement

des locaux de la subdivision de la DDE qui n'existe plus. Le Conseil Municipal approuve les statuts à modifier.

QUESTIONS DIVERSES

Tenue du bureau de vote pour les élections cantonales du 20 et 27 Mars 2011 : chacun des membres du Conseil Municipal s'est inscrit pour le bon fonctionnement de la tenue du bureau de vote.

Demande d'aide des professeurs du Collège pour des voyages scolaires : Le Conseil Municipal, à la majorité décide de suivre la décision prise en Conseil Communautaire en aidant uniquement les voyages à l'étranger. Prise en charge des 7 enfants domiciliés sur la Commune.

Demande de subventions de l'Amicale des Sapeurs Pompiers : il n'y aura pas de subvention, c'est de la compétence de la Communauté de Communes mais la Commune met gratuitement ses salles à disposition de l'Amicale.

Réseau des Ecoles : Chaque Commune aide en fonction du nombre d'élèves. Le Conseil Municipal souhaiterait un bilan de l'année précédente et un bilan prévisionnel pour l'année suivante (se renseigner auprès du coordinateur du Réseau des Ecoles).

Travaux église : l'ensemble des travaux de l'église sera à peu près terminé normalement cette année. Les inscriptions budgétaires 2010 seront donc utilisées cette année et une nouvelle inscription budgétaire prévue pour 2011.

Courrier des commerçants concernant le stationnement devant leurs commerces : une lettre sera envoyée aux commerçants, employés... pour informer du respect du stationnement, puis suivront des avertissements. Il est très important de respecter ces emplacements de stationnement prévus pour les clients et non pour les commerçants ou leurs employés.

Objectif patrimoine : Le cabinet « Objectif Patrimoine » chargé de la valorisation des Sentiers de l'Imaginaire, propose que chaque commune du canton soit représentée au Comité de pilotage composé de 6 élus et 2 membres extérieurs. Une réunion aura lieu le Mercredi 23 Mars 2011. Il est prévu aussi sur chaque commune l'intervention de la Mission Départementale de la Culture.

Aurélié PAGES assure depuis le 1^{er} Février 2011 l'accueil du secrétariat de mairie ; en contrat unique d'insertion.

Préparation du Budget Primitif 2011 :

- Démoussage de la toiture à la Salle des Fêtes
- 3 fenêtres à changer à l'école primaire
- réfection de la toiture de la Tour du Monaco
- voirie chemin du Rieu et Randesque
- goudron rue de la Parro
- carrelage au camping
- vestiaires du football (achat de matériaux)
- achat d'un taille haie, un sécateur d'arbres et d'une saleuse auto-chargeuse

- travaux chemin Grange Tieulade / Broussies
- problèmes de toitures et de cheminées dans la Grand Rue
- travaux à l'arrière de la bibliothèque
- infiltration à la sacristie de Brommes
- mettre des pots de fleurs devant la maison Kaspers
- mettre des poubelles au Château et au Parc de la Corette

Bibliothèque : les employés communaux doivent récupérer les vieux livres (de Saint Pierre).

Une convention : avec un couvreur devrait être envisagée pour vérifier tous les bâtiments.

Eclairage de Noël : commande pour 2011.

Spectacle : Salle des Fêtes, Vendredi 22 Avril 2011 à 21h, Les Concerts Populaires avec Bruno Bonheure.